

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 3265 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

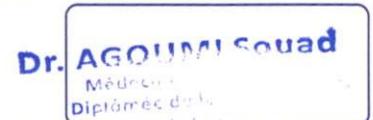
Nom & Prénom : Houfissa MEKOVAR Veuve Farid ACHOUR

Date de naissance : 20/02/52

Adresse : Résidence Oulfa - 1^{er} étage - maison 18 - Kassabat El Kheir - HARHOURA

Tél. : 0661 327412 Total des frais engagés : 837,50 Dhs

Cachet du médecin :



Date de consultation : 5/11/2022

Nom et prénom du malade : Houfissa MEKOVAR - Veuve Farid ACHOUR Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : O.R.L

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 05/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/11/2011		5	15.000,00	Dr. AGOUMI S. M. Médecine Générale Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie Rabat Blanches El Hichoura-Témara Plage 05 31 62 30 40 101103307
22/11/2011				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ROCHE BLANCHE Av. Mly. Abdellah, Villa Roucalia Harrouha - Tél: 05 37 74 47 07 ICE : 00214/303000020 F: 91309224 INPE: 10285893	05/11/2022	287,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>Laboratoire d'Analyses Biologiques BioLife Tel: 0537626133 - 0702481749 INPE: 103 063 004</i>	05/11/2022		400,00 Dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. AGOUMI Souad
Médecine Générale

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie - Rabat

N° 47 Roches Blanches II
Harhoura, Témara Plage
Tél. : 05 37 62 30 40

الدكتورة سعاد أكومي
الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة - الرباط

رقم 47 الصخور البيضاء II
الهرهورة، مارة الشاطئ
الهاتف : 05 37 62 30 40

Harhoura, le 5/11/22. الهرهورة في

S. Nekmou - Nafar.



P. C. 13

Laboratoire d'Analyses Médicales Biolite
Tel: 0537626238 - 0702481749
INPE: 103 063 001





Laboratoire d'Analyses Médicales Biolife

Dr. Bouchra Belefquih

Morocco

ICE: 002235508000019

N° de Facture: FA222982

Date de Facture: 5/11/2022

Facture à: NOUFISSA MEKOUAR

Mode de paiement: CARTE

No article	Articles	Quantité	Cotation B	Montant DH
1	PCR -COVID -19-	1	400	400

Total MAD: 400

Quatre Cent dirhams

Laboratoire d'Analyses Médicales Biolife

Tel: 0537626253 - 0702481749

Opération bénéficiant de l'éxonération de TVA sans bénéfice du droit à déduction, conformément à l'article 91-VI-1° du CGI

INPE:103 063 004

Email: b.belefquih@biolife.ma - Site web: www.biolife.ma

N° taxe professionnelle: 28000184 - CNSS: 1149989 - Id. fiscal: 33668574 - ICE: 002235508000019

Depistage par PCR du SARS COV-2

Nom test	PCR		
No Dossier	051122-1	Nom	MEKOUAR
Prenom	NOUFISSA	Date RDV	05-11-2022
CIN	A3190	Heure RDV	
Montant	400.00	Montant payé	400.00

Merci de vous présenter au RDV à la date et heure indiquée avec une photocopie de votre carte nationale

Fiche de travail No Dossier: 051122-1

Date RDV 05-11-2022

Heure Rdv

Nom MEKOUAR

Prenom NOUFISSA

CIN A3190

Type de prélèvement

Nom preleur

Symptomes

Laboratoire d'Analyses Médicales Biolife

Tel: 0537626233 - 0702481749

INPE:103 063 004

Dr. AGOUMI Souad

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie - Rabat

N° 47 Roches Blanches II
Harhoura, Témara Plage
Tél. : 05 37 62 30 40

الدكتورة سعاد أكومي

الطب العام

خريجة كلية الطب والصيدلة - الرباط

رقم 47 الصخور البيضاء II

الهرهورة، مارة الشاطئ

الهاتف : 05 37 62 30 40

Harhoura, le 5/11/22

الموهور في

D. Agoumi - Nnfi884

Dr. AGOUMI Souad

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté

de Médecine et de Pharmacie - Rabat

Roches Blanches II Harhoura, Témara Plage

Tél. : 05 37 62 30 40

APPEL : 101103302

16,00 ⤵ Arganide 1g

40,00 ⤵ Prodni 2g

2p 6 Robin 3mg

14,00 ⤵ Dgreen 1g

lys fer & zinc x 10 tabs

4) Relyfe 5g

19d c x 3/11 2

5) Cordon

15 30x2 15 x 15

287,50 6) Vit-C 500 141 15

PHARMACIE ROCHE BLANCHE

Av. Mly. Abdellah, Villa Roucaina
Harhoura - Tél. : 05 37 74 47 01

ICE : 00214130300020
I.F. : 91309824 - INPE : 102058503

Dr. AGOUMI Souad

Médecine Générale

Diplômée de la Faculté

de Médecine et de Pharmacie - Rabat

Roches Blanches II Harhoura, Témara Plage

Tél. : 05 37 62 30 40

APPEL : 101103302

Date : / / 2019

AUGMENTIN

PPU: 168,20 DH
LOT: 649244
PER: 02/24



PREDNI

LOT N°:

UT. AV:

PPV (DH):

PPV 40,00

DOLIPRANE

PPV: 14 DH00
PER: 09/25
LOT: L3044

PECTRYL

PPV 34DH70

EXP 12/2024
LOT 10054 7

VITAMINE C

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 06/2025
LOT 27002 1

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 06/2025
LOT 27002 1

Janvier 2019

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



مصرف المغرب
CRÉDIT DU MAROC